



Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Convention de mise à disposition d'un bureau au Centre médico-social de BISCHEIM

Rapport n° CP/2012/375

Service gestionnaire :

Direction de l'immobilier et des moyens généraux - Service stratégie immobilière

Résumé :

Il est proposé d'approuver la convention de mise à la disposition du Centre social et familial "Victor Hugo" d'un bureau au sein du CMS de BISCHEIM (rue du Guirbaden).

Le Centre social et familial (CSF) "Victor Hugo" qui a son siège à SCHILTIGHEIM, assurera des permanences au Centre médico-social rue du Guirbaden à BISCHEIM dont les locaux sont mis à la disposition du Département par la Ville.

A cet effet, il est prévu, en accord avec la Ville, de mettre à la disposition du CSF de manière gratuite et permanente, selon les termes de la convention jointe, un bureau destiné à permettre l'exercice de sa mission de médiation sociale et culturelle sur le quartier du Guirbaden.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve la convention relative à la mise à la disposition gratuite du Centre social et familial "Victor Hugo" à SCHILTIGHEIM, d'un bureau au sein du Centre médico-social 13, rue du Guirbaden à BISCHEIM.

Elle autorise par ailleurs son président à signer cette convention au nom du Département.

Strasbourg, le 26/04/12

Le Président,

Guy-Dominique KENNEL